

du 10/03/2020

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Cette séance se tient à la demande et sur un ordre du jour émanant en grande partie des organisations syndicales SOLIDAIRES et CGT de la DIRCOFI SUD PYRENEES.

Ceci, alors qu'aucun comité technique n'a été convoqué par vous depuis celui du 18 juin 2019, à l'exception du CTL « emplois » de janvier (avec comme seul ordre du jour les suppressions d'emplois au 1.09.2020 et les ponts naturels), que nous avons comme chaque année boycotté, en première et deuxième convocation, pour dénoncer cette politique de casse pluri-annuelle des emplois publics dans notre Ministère.

Par ailleurs, nous avons demandé la semaine dernière l'adjonction d'un point sur le coronavirus, notamment pour les collègues ayant en charge la mission de contrôle sur place.

Sans vouloir sombrer dans aucune thèse conspirationniste délirante, il convient de constater que le coronavirus arrive à point nommé pour sauver le soldat MACRON.

En effet, la surmédiation de cette épidémie cannibalise l'attention de nos concitoyens, en reléguant au second plan tout le reste.

Et le reste, ce n'est pas rien non plus.

Car, en effet, samedi 29 février, le Gouvernement a cru bon de choisir le passage en force sur la loi de « réforme » des retraites, en mettant en œuvre l'alinéa 3 de l'article 49 de notre Constitution et ceci alors même que les députés de son camp politique détiennent l'écrasante majorité des sièges à l'Assemblée nationale, suite à l'élection présidentielle de 2017 dont on connaît le contexte particulier.

C'est un déni de démocratie.

En faisant le choix de fouler du pied le débat démocratique, puis parlementaire, le Gouvernement s'est *de facto* coupé avec la très grande majorité de nos concitoyens, hostiles à sa « réforme ».

Car, en effet, plus de 60 % de la population demandait le retrait de ce texte, la majorité de la

population ayant bien compris qu'avec cette réforme tout le monde sera perdant. Les mensonges du gouvernement sur l'universalisme, l'équité, l'égalité de sa réforme n'ont pas pris et c'est tant mieux ! Ils ont gagné aux forceps, mais nous avons d'ores et déjà gagné le combat de l'opinion !

Et ce samedi, en préambule à la journée internationale (excusez du peu) de lutte pour les droits des femmes du dimanche 8 mars 2020 avec comme thème dominant les violences faites aux femmes, on a fait donner la troupe ... sur des femmes participant à un rassemblement pacifiste ! Un comble !

Un épisode délirant de plus, illustrant les violences de toute nature faites au corps social par ce Gouvernement depuis trop longtemps déjà.

L'autoritarisme de ceux qui nous gouvernent, tout en employant une novlangue que seuls eux comprennent dorénavant, n'a aucune légitimité face à une société éprise de justice et de justice sociale au premier chef.

Car des secteurs entiers étaient mobilisés et le demeureront pour exiger le retrait du projet de réforme. La prochaine étape est la grande journée de mobilisation interprofessionnelle du mardi 31 mars.

Le rejet reste massif, et fait notable, il se conjugue avec la dénonciation d'autres réformes, relevant de la même logique mais toutes aussi néfastes. Celle de la destruction des services des Finances Publiques, celle du bac et du lycée dans l'éducation, celles qui touchent l'enseignement supérieur et les instituts de formation des futurs enseignant-es, celle de la santé ou encore de l'assurance chômage. La contestation est générale, prenant de nouvelles formes, rejetant un système dans lequel les perdant-es sont largement majoritaires et les gagnant-es infiniment minoritaires. Ainsi et de plus en plus, deux modèles de société s'affrontent.

Par sa durée et son intensité mais aussi par le soutien durable d'une large partie de la population, le conflit portant sur la réforme des retraites est historique. Ses ressorts profonds vont au-delà du projet du gouvernement, combattu à juste titre : il porte aussi sur le refus d'un certain choix de société que le gouvernement tente méthodiquement d'imposer (« loi travail », de « *transformation* » de la Fonction publique, protection sociale, et bien d'autres).

Poursuivant sa stratégie de démantèlement d'un état providence jugé trop coûteux, le gouvernement crée les conditions de son impuissance à réguler, à protéger et nourrir par là même l'anxiété d'une grande partie de la population.

Les réformes menées précipitamment, sans étude d'impact, en procédure accélérée devant la représentation nationale ne font que mettre à l'abri les premiers de cordée à qui les marges de manœuvres budgétaires sont consacrées, en pillant méthodiquement le patrimoine commun (services publics et/ou actifs pourtant fort rentables -aéroport de Paris, Française des jeux, agents de la DGDDI et de la DGFIP...).

Force est de constater que depuis des années, le Ministère des finances et ses personnels sont au cœur de cette cible idéologique. Les suppressions d'emplois, le rythme beaucoup trop rapide des réformes qui se succèdent sans laisser le temps de bilans nécessaires sur l'efficacité ou la pertinence des mesures prises, le changement perpétuel qui fait, défait et refait sans repères, engendre *de facto* une dégradation des conditions de travail et une détérioration sans précédent de la santé de l'ensemble des agents.

Nous le répétons : les incertitudes concernant l'emploi, le lieu de travail, le sens et le contenu des missions, l'avenir professionnel créent un climat anxieux et un mal-être général.

Tout est résumé par les propos du ministre DARMANIN: « *suppression de 10 000 postes, ce qui a des conséquences sur le moral des agents, mais qui est un objectif que nous tenons* ».

Bien que réduits à de simples variables d'ajustement, il est vrai que les personnels continuent à « ressentir » des difficultés dans leur travail !

Et là où jadis, un diagnostic visant les situations problématiques au travail intégrait des dimensions techniques, organisationnelles, institutionnelles, seul le registre individuel et psychique est désormais interrogé (stress, mal-être, anxiété, etc) reportant de fait, la responsabilité de la situation sur les individus. La souffrance étant analysée comme une faiblesse personnelle, un manque d'adaptation, la prise en charge des risques psychosociaux se limite désormais à leurs conséquences individuelles.

Le cœur du problème qu'est l'organisation du travail est pudiquement occulté lorsqu'il ne fait pas l'objet, par un tour de passe-passe communicationnel dont nos hautes et plus basses sphères ont le secret, d'une inversion de sens présentant les régressions les plus évidentes comme des améliorations. Cette dénaturation de la langue, qui se retrouve jusque dans les noms des lois et projets de lois rétrogrades est surexploitée et génère elle-même un grand malaise parmi les personnels.

Les récentes lignes directrices de gestion ministérielles (LDG) des Ministères économiques et financiers, qui introduisent par exemple dès 2020 une durée de séjour de 5 ans maximum sur certains types de postes, « *ouverts ensuite à la mobilité* », ne sont pas là non plus, après l'épisode inverse de maintien de 3 ans en sortie de formation initiale ou 2 ans dans tous les autres cas sur le poste, pour rassurer les agents de la DGFIP ...

Un récent sondage montre que 89 % des usagers se déclarent satisfaits de la DGFIP. Le Directeur général s'en félicite et le met même au crédit des agent-es. Mais il tarde à tout le moins à leur créditer sa reconnaissance en décisions sonnantes et réverbérantes.

Merci oui, mais merci qui et surtout merci comment ? Du côté de Bercy on ressent comme une gêne : OUI la DGFIP est une maison SUPER avec des agents SUPER, mais on la sabre et on hurle « ma cassette » à la moindre revendication !

X

X X

Alors aujourd'hui et pour revenir à l'ordre du jour de cette séance, nous aurons à cœur de savoir où va le contrôle fiscal, dont la cohérence nous oblige, car il en lien direct avec l'indispensable consentement à l'impôt dans une société démocratique, après les prises de position du Président de la République au forum de BPI France cet automne et la note de notre DG du 12.07.2019 portant « *orientations générales en faveur d'une conclusion apaisée des contrôles fiscaux* ».

Nous aurons à cœur de savoir où nous emmène le Ministre DARMANIN avec sa vision du contrôle auto-centrée sur l'intelligence artificielle, à grand renfort de déclarations publiques, comme étant l'alpha et l'oméga en matière de détection de la fraude. Nous vous démontrerons, chiffres à l'appui que ce n'est pas le cas actuellement, par exemple avec l'analyse-risque provenant de la MRV. Comme dans bien d'autres domaines, l'humain reste indispensable.

Alors que M. FOURNEL a tenu à faire le déplacement lui-même le 3 mars dernier lors d'une conférence organisée au MEDEF, pour une présentation de son « *nuage de mesures* », afin « *de faire bouger la culture interne de l'administration* » en relation avec le bilan de la relation de confiance et de la garantie fiscale et en présence du « top management » de la DGFIP ainsi que de nombre d'avocats fiscalistes, nous aurons à cœur de faire avec vous l'analyse des résultats du contrôle fiscal de 2019, dont les résultats financiers sont en nette baisse par rapport aux années antérieures, alors même que les vérificateurs déploient toute leur énergie afin d'assurer loyalement, au mieux mais dans des conditions dégradées, leur mission de contrôle.

Nous aurons à cœur de faire le point sur les conditions de travail en Direction et les conditions d'exercice du dialogue social, de savoir où l'on va pour l'organisation des mouvements locaux, avec la suppression de ce champ de compétence qui était jusqu'alors dédié aux CAP locales.

La journée va être longue, Monsieur le Président, souhaitons que nos échanges soient productifs avec de vraies avancées et pas simplement des vœux pieux, dans l'intérêt de toutes et de tous !